

Déclaration de revenus en 2024

La campagne de déclaration des revenus 2023 a été lancée le 11 avril dernier. Les habitants du Val d'Oise sont invités comme chaque année à déclarer leurs revenus de l'année 2023, avant le 6 juin 2024 en ligne ou le 21 mai au format papier.



Calendrier 2024

- **Du 29 mars au 26 avril** : Envoi des déclarations papiers (les personnes ayant opté pour la dématérialisation ne recevront pas de déclaration papier).
- **11 avril** : ouverture du service de déclaration en ligne sur impots.gouv.fr
- **21 mai** : limite de dépôt des déclarations papier
- **6 juin** : limite de souscription des déclarations en ligne (départements 55 à 976)

Obtenir un renseignement

- **écrire via la messagerie sécurisée** accessible partir de son espace particulier sur impots.gouv.fr ;
- **appeler le 0809 401 401**, numéro unique d'assistance aux usagers pour toute question du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h00 ;
- **prendre un rendez-vous** sur impots.gouv.fr depuis l'espace sécurisé Particulier, rubrique "Contact et RDV".

Accueil physique du 15 avril au 7 juin

Service des impôts de Cergy

2, avenue Bernard Hirsch
CS 20106 95093 CERGYPONTOISE Cedex

- **Sans rendez-vous** : les matins de 8h45 à 12h15
- **Sur rendez-vous** : lundis, mardis et vendredis de 13h30 à 16h.

Des **Postes informatiques en Libre Service Usagers (PLSU)** sont ouverts au public au Service des Impôts des Particuliers de Cergy, permettant un accès à internet pour effectuer ses démarches en ligne sur le site impots.gouv.fr.

Structures labellisées France Services

Au-delà de l'accueil traditionnel dans les centres des Finances publiques, les usagers peuvent également être reçus dans les structures labellisées France Services. Ces dernières leur offriront un 1er niveau d'accueil sur leurs questions portant sur la fiscalité, les amendes ou les factures des services publics locaux.

France services - PIMMS Médiation Cergy

4 place des Institutions - 95800 Cergy
01 34 22 18 10
ceryg@pimms.org

France services - Visages du monde Cergy-le-Haut

10 place du Nautilus - 95800 Cergy

01 34 33 57 50

accueil.vdm@cergy.fr

Calendrier de réception des avis

Votre calendrier	Votre avis arrivera dans votre espace particulier	Si vous continuez de recevoir un avis papier, il arrivera
Vous bénéficiez d'un remboursement	Entre le 24 juillet et le 2 août 2024	Entre le 24 juillet et le 29 août 2024
Vous n'avez (plus) aucun montant à payer		
Vous avez un montant à payer	Entre le 26 juillet et le 2 août 2024	Entre le 25 juillet et le 23 août 2024

Documents

[Dépliant Je fais toutes mes démarches en ligne 2024](#)

Liens utiles

impots.gouv.fr